

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil tenue le 27 février 2024, à 19 h 30, dans la salle Albert-Beaudry de l'édifice Marcel-Robidas, 300, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil, sous la présidence de M. Carl Lévesque.

**Présences :**

Marc-Antoine Azouz  
Rolande Balma  
Reine Bombo-Allara  
Sylvain Larocque  
Carl Lévesque

**Absences :**

Lysa Bélaïcha  
Karl Ferraro  
Marjolaine Mercier  
Jonathan Tabarah

**Autre présence :**

Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière

---

## 1. OUVERTURE

**VLX-240227-1.1**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

**VLX-240227-1.2**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **VLX-240227-1.3**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

---

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil et, durant laquelle, la secrétaire de l'arrondissement lit les questions des citoyens qui ont été reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

#### **2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**

#### **3. COMMUNICATIONS**

#### **4. FINANCES**

#### **5. RESSOURCES HUMAINES**

#### **6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES**

#### **7. BIENS IMMOBILIERS**

#### **8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES**

##### **VLX-240227-8.1**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT VL-2024-822 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 01-4501 SUR LE ZONAGE, AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU RÈGLEMENT CA-2022-373 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (DISTRICT DES EXPLORATEURS)**

---

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement VL-2024-822 modifiant le Règlement 01-4501 sur le zonage, afin d'assurer la concordance au Règlement CA-2022-373 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil (district des Explorateurs)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **9. CIRCULATION ET TRANSPORT**

## 10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

### VLX-240227-10.1

#### **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÉOLUTION APPROUVANT LE PROJET PARTICULIER PPVL-2023-14 VISANT À PERMETTRE UNE HABITATION MULTIFAMILIALE DE STRUCTURE ISOLÉE COMPORTANT 5 LOGEMENTS AU 1502, RUE SAINT-PAUL (DISTRICT DE LEMOYNE-DE JACQUES-CARTIER)**

---

Il est proposé d'adopter le second projet de résolution approuvant le *Projet particulier PPVL-2023-14 visant à permettre une habitation multifamiliale de structure isolée comportant 5 logements au 1502, rue Saint-Paul (district de LeMoynes-de Jacques-Cartier)*, conformément au *Règlement VL-2017-696 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* et selon le document joint à la présente résolution, qui en fait partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 11. AFFAIRES DIVERSES

## 12. CLÔTURE

### VLX-240227-12.1

#### **PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

---

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil de l'arrondissement interviennent à tour de rôle.

### VLX-240227-12.2

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé de lever la séance, il est 19 h 33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La secrétaire de l'arrondissement,

Carl Lévesque

Véronica Mollica